



Aurillac, lundi 24 janvier 2011,

A Monsieur Vincent DESCOEUR,  
Député du Cantal,  
Président du Conseil Général du Cantal,

Monsieur le Député,

Vous vous êtes adressé le 22 décembre dernier, au ministre de l'Éducation Nationale Luc CHATEL pour lui faire part de votre inquiétude concernant les retraits de postes dans les établissements privés d'enseignement catholique du Cantal. Nous regrettons qu'une adresse identique n'ait pas été faite pour le maintien des postes dans l'enseignement public (Rappel : 268 suppressions dans l'Académie de Clermont-Ferrand, soit pour le Cantal - 15 postes dans le 1<sup>er</sup> degré, - 9,5 postes dans le 2<sup>nd</sup> degré en collège, et plusieurs dans les lycées). Le budget 2011 que vous avez voté entérine 16000 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale. Cependant on constate, chiffres ministériels à l'appui, que la répartition public / privé est inéquitable. L'enseignement privé représente 20 % du nombre total d'élèves et subit seulement 10 % des suppressions de postes. Inadmissible également, l'amendement du désormais trop célèbre sénateur Carle qui vous a fait voter une rallonge de 4 millions d'euros en faveur de l'enseignement privé sous contrat, mais au détriment de l'enseignement public.

Dans une démarche unitaire, nous avons souhaité nous adresser à vous dans le cadre d'une lettre ouverte pour vous témoigner de notre profond mécontentement et vous rappeler notre attachement au service public d'Éducation.

L'école publique, mise à mal depuis tant d'années, reste l'unique gage de l'égalité républicaine, de la diffusion de ses valeurs et de l'aspiration au progrès social. Creuset où se retrouvent toutes les populations, elle est à notre sens la seule à même de donner à tous les citoyens la culture commune nécessaire à l'expression des hommes dans la Cité. C'est pourquoi il nous paraît primordial que l'essentiel de l'effort national se porte sur l'école publique, et que l'État consacre intégralement les financements publics à l'enseignement public.

Le courrier dont vous êtes l'auteur est indigne d'un élu de la République, et qui plus est fonctionnaire de l'Éducation Nationale. Dans la droite ligne des discours présidentiels du Latran et de Riyad, vous portez atteinte aux principes et aux valeurs de la laïcité. Nous condamnons la remise en cause du pacte laïque de notre république, et nous vous témoignons de notre attachement profond à celui-ci et à la loi de 1905. De tels agissements, Monsieur le Député, confèrent une fois de plus à votre majorité l'image déplorable d'une politique marquée par l'idéologie cynique et le recul social.

Enfin Monsieur le Député, nous aimerions vous rappeler que les élus du Cantal, comme les représentants des personnels, des associations et des parents d'élèves ont voté lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale à l'unanimité le principe simple : « à effectifs constants, moyens constants ». Il semblerait que ces personnes représentatives des acteurs départementaux de l'Éducation n'aient une fois de plus pas été entendues. Sachez également que parents d'élèves et personnels enseignants sont de plus exaspérés des manigances outrageuses dont ont fait preuve les élus de la majorité dont vous faites partie, dans l'ingérence la plus totale, à faire reporter les opérations de carte scolaire à l'orée des élections cantonales. Nous dénonçons vivement le caractère électoraliste de cette manœuvre, preuve flagrante de la couardise de quelques uns qui ne veulent pas assumer en régions les conséquences de leurs actes à l'Assemblée. Cela se traduira in fine par des fermetures de classes et une rupture inexorable du maillage républicain garantissant l'égalité des citoyens sur le territoire. Nous aurions aimé vous voir utiliser les mêmes arguments sur la spécificité rurale du Cantal pour défendre avec acharnement l'ensemble des services publics : l'École, la Poste, la SNCF, l'EDF, la Santé, les administrations, etc.

Nous vous prions de croire malgré tout en l'assurance de notre respect.

Bien à vous.

Syndicalement.

*Franck LACRAMPE - Thierry BONHOURE, Secrétaire Départemental CGT Educ'Action 15 - UD CGT 15  
Patrick SANUDO, Secrétaire Départemental SE-UNSA 15  
Julien BARBET et Emeric BURNOUF - Bruno JOULIA, Co Secrétaires Départementaux SNUipp/ FSU 15 - FSU 15  
Sylvain LACAM, Secrétaire Départemental SUD Education 15  
Joëlle MOURIER., Secrétaire Départemental SGEN CFD 15T  
Jean-Paul PEUCH, Président de la FCPE Cantal  
Pierre AMIRAL, Président des DDEN du Cantal*